



## Compte rendu réunion n°5 - Groupe de Travail C3D / ORSE / ORÉE La comptabilité intégrée : présentation de la méthode de Comptabilité Universelle *Jeudi 3 juin 2021*

L'objectif de cette 5<sup>ème</sup> réunion est de présenter la méthodologie Comptabilité Universelle, développée par le cabinet de Saint-Front, cabinet de conseil et d'audit RSE.

L'exposé se déroulera de la manière suivante :

- Introduction
- Présentation de la méthode
- Mise en pratique en entreprise
- Retour d'expérience

[Accéder au support de présentation](#)

[Accéder au replay](#)

### INTRODUCTION

Intervention de Pauline de Saint Front, Présidente du cabinet de Saint Front.

Pour parler de la comptabilité intégrée, ou de la comptabilité universelle, nous pouvons utiliser l'image du lampadaire et de son faisceau. Jusqu'ici la comptabilité financière est un faisceau très clair mais il y a des zones d'ombres (l'extra-financier) à éclairer afin **de mieux prendre des décisions, mieux piloter** avec un panel plus large d'informations et venir **contrebancer des décisions** qui sont prises seulement sous le prisme financier.

Les prémisses de la comptabilité universelle datent de 2007 et la méthode a été testée à partir de 2010. La comptabilité financière classique porte des règles très simples : tout ce qui n'est pas financier, qui ne fait pas l'objet de transactions, n'existe pas (tel que le bénévolat des salariés par exemple). Seul ce qui est comptabilisé a de la valeur (en euros) et aura un impact sur le compte de résultat et sur la capacité à rémunérer l'actionnaire. Tout le reste n'est pas exprimé. L'objectif est donc d'intégrer à la comptabilité financière des éléments non financiers, qui actuellement ne sont pas considérés, n'existent pas et n'impactent pas le

compte de résultat. Donc, le choix a été fait de créer une comptabilité à côté qui permet de donner une existence aux actions non-financières. Le but est **d'accompagner les démarches RSE** des entreprises et valoriser leurs actions engagées, leur **donner une valeur monétaire**.

La méthodologie a été testée en premier lieu auprès de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) et de McDonalds France. Plus de 2 000 heures ont été consacrées à la recherche fondamentale pour mettre au point des bases méthodologiques solides et plus de 4 000 heures de recherche appliquée ont été menées pour fiabiliser la mise en œuvre pratique en entreprise. Un livre sur la comptabilité et le développement durable a également été publié, le "*Manifeste pour une Comptabilité Universelle*".

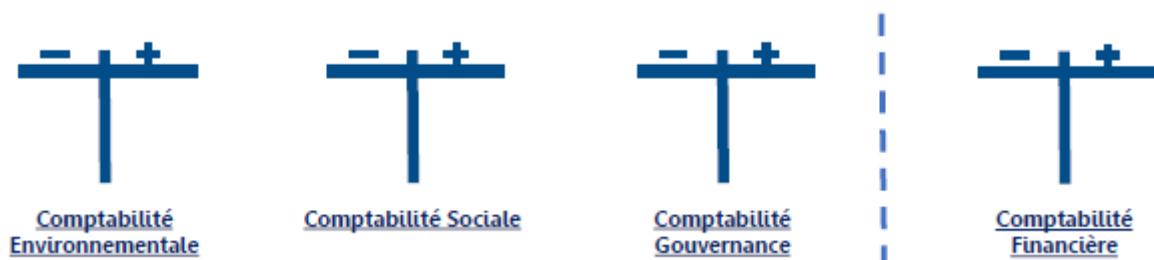
## PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

### Les grands principes de la méthode Comptabilité Universelle

Cette méthode suit le principe d'une "**comptabilité en partie double**", avec un bilan et un compte de résultat.

Le capital est une entité qui appartient à l'entreprise et aux actionnaires : ainsi, il existe un capital financier qui appartient à l'entreprise mais il **n'existe pas de capital social ni de capital naturel**. En effet, pour cette méthode, il n'est pas possible philosophiquement de considérer que le capital social (les salariés, l'Homme) ou le capital environnemental (les écosystèmes naturels) appartiennent à l'entreprise.

La méthode de comptabilité universelle consiste donc à comptabiliser des charges et des produits qui ont pour contrepartie des dettes, des créations de réserve etc. mais pas de capital. En d'autres termes, cette comptabilité a pour vocation à mettre en avant les efforts et à améliorer la prise de décision et non à préserver un capital.



La méthode de comptabilité universelle distingue quatre types de comptabilité différents :

- D'une part, la comptabilité financière classique ;
- D'autre part, trois comptabilités, distinctes l'une de l'autre, sont considérées : la comptabilité Environnementale, la comptabilité Sociale et la comptabilité Gouvernance.

*Pourquoi séparer ces trois types de comptabilité ?* Afin d'éviter toute compensation entre le financier, le social et l'environnemental (compenser de mauvaises performances sociales avec

la performance environnementale par exemple). La comptabilité universelle distingue **une comptabilité environnementale, une comptabilité sociale et une comptabilité de gouvernance (ESG)**, qui viennent compléter la comptabilité financière, apportant ainsi une vision globale.

La comptabilité financière classique est liée au périmètre juridique de l'entreprise : seuls les mouvements financiers sont comptabilisés (à l'intérieur de l'entreprise). Or pour la comptabilité universelle, plusieurs périmètres sont possibles : **le périmètre de l'entreprise (ou périmètre juridique)** ou un périmètre plus large, **le périmètre de sa responsabilité**.

Exemple : le scope 1 et scope 2 de la comptabilité carbone appartiennent au périmètre de l'entreprise tandis que le scope 3 va au-delà du périmètre juridique propre à l'entreprise, ce qui correspond au périmètre de sa responsabilité.

*Comment construire la comptabilité universelle ?*

La comptabilité universelle est construite à partir **d'indicateurs quantitatifs** : *nombre d'heures (formations), tonnes (émissions GES), achats locaux (en euros) etc...* qui vont être monétarisés pour ensuite être comptabilisés. On vient brancher la comptabilité sur le système de reporting existant de l'entreprise, notamment les indicateurs de performance mobilisés. L'idée est d'avoir des indicateurs qui permettent de comparer les entreprises entre elles ou de comparer leurs propres indicateurs d'une année sur l'autre.

La monétarisation des indicateurs est effectuée grâce à des **facteurs de monétarisation** basés sur plusieurs échelles possibles : mondiale (ex. émissions GES), européenne, nationale, voire spécifique à l'entreprise (ex. rechercher l'information sur le véritable coût pour l'entreprise spécifiquement) ce qui permet un pilotage encore plus fin des indicateurs.

En comptabilité classique, il y a un bilan d'ouverture avec une reprise de l'historique de l'entreprise. La comptabilité universelle, quant à elle, ne reprend pas l'historique de l'entreprise. Le bilan d'ouverture est initié avec la comptabilité universelle : **il est donc vierge la première année**. Cela induit un certain nombre de disparités entre entreprises (une comptabilité universelle mise en œuvre depuis 10 ans sera donc beaucoup plus complète). La comptabilité universelle est en effet très **tournée vers l'action** et donc orientée vers le compte de résultat. Elle est assez peu centrée sur le bilan et se focalise sur l'évolution annuelle du compte de résultat et sur le résultat des actions réalisées.

La comptabilité universelle implique de mesurer un **impact positif ou négatif**. Il n'y a pas de seuil quantitatif établi, un impact est soit positif soit négatif selon sa nature. Par exemple, émettre des GES est considéré comme un **impact négatif** quelle que soit la quantité des émissions émises.

Une comptabilité prévisionnelle est possible : pour beaucoup d'indicateurs, des objectifs sont fixés. Il faut se projeter sur l'impact des décisions prises et ce que cela implique en termes de valeur sur l'atteinte de l'objectif fixé.

A partir de l'exercice 2023, toutes les entreprises de plus de 250 salariés seront soumises à l'obligation de reporting avec une nouvelle façon de présenter l'information qui sera de type

ESG et incluant un certain nombre de thématiques obligatoires au sein de chacun des 3 piliers. De plus, fin 2022, l'Union Européenne mettra à disposition un référentiel de reporting très complet et précis avec une méthodologie de calcul arrêtée, dans une logique de comparabilité, notamment pour les fonds d'investissement. **L'idée est de travailler d'ores et déjà sur la connexion entre la comptabilité et les indicateurs qui deviendront obligatoire** dans le nouveau cadre de reporting européen. L'outil doit être simple d'utilisation.

## MISE EN PRATIQUE EN ENTREPRISE

### Les étapes de la comptabilité universelle



- Mesurer** : partir d'indicateurs de base (ex. *formation, emplois, achats locaux, énergie, gaz à effet de serre...*). Dans le futur, les indicateurs seront ceux du référentiel de reporting européen.
- Monétariser** : monétariser les indicateurs, c'est-à-dire donner une valeur de représentation à un impact. Le but est d'utiliser la monnaie comme étalon de mesure et non comme support d'échange pour une vente. Pour cela, on se base sur des études et rapports scientifiques proposant une valeur de monétarisation des différents éléments selon les géographies.

Exemple : 10 tonnes de GES à 100€ la tonne donne un impact négatif de 1 000€.

### 3. Comptabiliser

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (entreprise de service 800 personnes)			
CHARGES		PRODUITS	
Absentéisme (159 440h d'absence)	11 958 000	Masse salariale	59 200 000
Accidents (3 accidents)	63 000	Formation	54 158
<b>TOTAL</b>	<b>12 021 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>59 254 158</b>
		<b>RESULTAT POSITIF</b>	<b>47 233 158</b>

La masse salariale et formation vont dans les produits car nous souhaitons reconSIDéRer la richesse de l'entreprise.

COMpte DE RESULTAT ENVIRONNEMENTAL (entreprise de service 800 personnes)		
CHARGES		PRODUITS
Energie	25 257	
Energie renouvelable	5 051	
Déchets	940	
Gaz à effet de serre	111 200	
<b>TOTAL</b>	<b>12 021 000</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESULTAT NEGATIF</b>	<b>12 021 000</b>	<b>0</b>

Dans les produits du compte de résultat environnemental, nous pouvons trouver des investissements qui vont dans le sens de la transition écologique par exemple.

COMpte DE RESULTAT GOUVERNANCE (entreprise de service 800 personnes)		
CHARGES		PRODUITS
		Mécénat 15 000
		Impôts 1 501 000
		Achats locaux 5 717 000
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b> 7 233 000
		<b>RESULTAT POSITIF</b> 7 233 000

Les impôts sont dans les produits car il s'agit d'une contribution au bon fonctionnement de la société.

En général, le compte de résultat gouvernance est positif mais nous pouvons imaginer des charges tels que des pertes d'emplois au niveau des fournisseurs locaux du fait du choix de l'entreprise etc...

*Et ensuite ? Que fait-on de cette comptabilité, de ces comptes de résultat ?*

La comptabilité universelle permet :

- D'identifier les impacts des décisions prises,
- D'aider à la décision pour permettre un pilotage, en rendant comparables des éléments qui n'étaient pas comptabilisés auparavant,
- De présenter les créations et destructions de valeur de l'entreprise qui ne sont pas uniquement financières.

Focus sur la révision de la directive européenne sur le reporting :

Cette nouvelle directive permettra un rapprochement entre le financier et l'extra-financier. Elle exige une analyse des risques commune et implique des éléments de gouvernance pour les deux. Ces deux reporting historiquement très séparés, se lient progressivement pour aller jusqu'à ce qu'on appelle le reporting intégré, qui parle d'ailleurs de création DES valeurs, au pluriel. La comptabilité universelle permet d'expliquer au format comptable ces créations de valeurs de l'entreprise, il s'agit donc d'un très bon outil pour construire un reporting intégré.

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

### REX 1 - Retour d'expérience sur la valorisation des impacts de l'engagement sociétal - Maryse Aio, Responsable Mission Handicap, CCMSA.

La mutualité sociale agricole - MSA - est le 2ème régime de sécurité sociale obligatoire français. Le régime couvre l'ensemble des risques des exploitants, employeurs agricoles et de leurs salariés (5,5 millions d'assurés), constitué d'une caisse centrale, de 35 caisses départementales ou pluri-départementales et d'un centre informatique. De statut privé, elle assure une mission de service public et à ce titre, est placée sous la tutelle de trois ministères. Elle possède 15 500 salariés, 16 000 délégués et administrateurs.

#### *Pourquoi mettre en œuvre une comptabilité universelle ?*

La CCMSA a été très attirée par le raisonnement de la comptabilité universelle, orientée vers l'action et vers le futur. Cette méthodologie leur a permis de mettre en valeur des éléments qui relèvent de l'humain, qui relèvent des échanges et de l'entraide. Elle souhaitait mettre en lumière l'écosystème d'acteurs au sein duquel évolue la CCMSA, les relations entre eux et tout ce qui était généré par leurs actions (au-delà de la valeur financière). L'objectif est de donner une valeur économique globale aux actions insufflées par la MSA sur le terrain pour déterminer quelles actions apportent le plus de valeurs ajoutées au territoire.

La finalité de cette démarche est de faire reconnaître par les parties prenantes de la MSA et ensuite par l'État et le grand public, l'ensemble des impacts sur les territoires du fonctionnement systémique du mutualisme ancré localement grâce aux élus de proximité et aux professionnels de terrain de la MSA.

A l'issue de ce projet, les acteurs et dirigeants ont disposé d'un outil de pilotage et de communication chiffré pour soutenir les actions de la MSA. Des économies ont été réalisées (grâce à la prévention notamment) et de la richesse a également été créée.

#### *Quelles ont été les étapes ?*

1. **Mesurer** : collecte de l'ensemble des documents relatifs au sujet qu'ils souhaitaient évaluer au niveau sociétal, environnemental et gouvernance - *les emplois créés sur les territoires, l'accès à l'ensemble des droits sociaux, actions de prévention santé (tabagisme) et actions de prévention du suicide dans le domaine agricole*. Des travaux de recherche ont été effectués afin d'alimenter les réflexions avec l'état de l'art existant sur le sujet.
2. **Valoriser / Monétariser** : Les indicateurs sont ensuite identifiés, mesurés et valorisés (en concertation avec les parties prenantes) puis traduits en valeur monétaire. Ils ont été attentifs à ce qu'ils pouvaient valoriser « sur pièce comptable » qui relève d'une valorisation économique dans la lignée de la comptabilité traditionnelle (ex. *coût et recettes*). En deuxième niveau, ils ont mis les coûts et charges estimés. En troisième niveau, ils ont classé l'estimation de cette monétarisation d'impacts dans un but pédagogique, à la fois pour informer et apporter des éléments de réflexion à ce champ

nouveau de la comptabilité.

3. **Comptabiliser** : à l'instar d'une comptabilité financière classique, ils ont transposé les impacts en valeurs monétaires sous forme de comptes de résultat et bilans sociaux, environnementaux et de gouvernance. Pour cela, ils se sont appuyés sur des études de références (par exemple, les travaux sur le coût du suicide de Karine Chevreul et ses équipes, à l'INSERM), pour rendre tout ce travail le plus solide possible.

Quelques exemples d'indicateurs qui ont été mesurés :

- **Les emplois avec la création de structures innovantes** : unité de vie pour personnes âgées en perte d'autonomie, ESAT et EEA agricoles, structures d'insertion par l'activité économique etc. Ils ont mesuré le nombre d'emplois créés au sein de ces structures qui sont les « emplois directs ». Mais ces structures ont leur vie économique propre et dégage donc des flux économiques supplémentaires sur les territoires sur lesquels elles sont implantées et génèrent donc aussi des emplois locaux dits « indirects ». Ils ont expertisé avec le Cabinet de Saint Front, dans les comptes de résultats, dans ces structures-là, la part des achats réalisée en local, la nature de ces achats et les équivalences entre sommes dépensées et ETP créé.

Des grilles de transposition (tables de l'INSEE) existent pour traduire ces achats générés localement en soutien à des emplois qui se créent, ou qui existaient déjà mais qui sont soutenus et qui peuvent se développer avec l'arrivée de nouveaux acteurs économiques sur le territoire. Ils ont observé que les salariés qui travaillent au sein de ces structures créées par la MSA, s'installent à proximité de ces structures et donc vivent sur le territoire et participent à sa dynamisation et deviennent à leur tour des agents économiques (démarche « d'emplois induits »). Ils ont, en se référant toujours aux tables de l'INSEE, ventilé cette masse salariale, en typologie d'achats générés.

En tout, 7 870 ETP créés, les achats générés par le fonctionnement des structures a entraîné 616 ETP et la présence des salariés a induit l'équivalent de 1 041 ETP. La création de richesse cumulée de ces 3 entités, au niveau national, montait à 292 millions d'euros.

Il s'agit aujourd'hui de ne plus être jugés seulement sur le coût du dossier mais de mettre en lumière les actions, les réponses à des besoins sur le terrain. Les résultats obtenus en termes de création d'emplois se reflètent dans le compte de résultat.

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (€)		
<b>TOTAL CHARGES (coûts des mutualisations pour la MSA)</b>	<b>1 700 000</b>	
<b>TOTAL PRODUITS (valeur ajoutée économique des emplois)</b>		<b>1 384 900 000</b>
<b>RESULTAT ECONOMIQUE POSITIF</b>		<b>1 383 200 000</b>

- **Prévention du tabagisme** : un public jeune et en insertion était visé ici. Une première réunion a été lancée puis ceux qui étaient intéressés ont pu s'inscrire à des ateliers. Les indicateurs de suivi ont été le **nombre d'ateliers créés**, le **nombre de participants**,

le **nombre de personnes** qui ont diminué leur consommation et celles qui avaient complètement arrêté.

COMPTE DE RESULTAT GOUVERNANCE (€)		
<b>TOTAL CHARGES</b> (coût de l'action pour la MSA, taxes perdues pour l'Etat)	<b>150 148</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b> (coûts de santé évités, gain de pouvoir d'achat pour les fumeurs)
		2 145 200
		<b>RESULTAT ECONOMIQUE POSITIF</b>
		1 995 052

- **Le suicide** : une mission de prévention du suicide chez les agriculteurs a été mis en place. Un gros travail a été effectué sur le terrain pour aborder ce sujet tabou. Il s'agissait d'informer le plus largement possible, de lever le tabou au sujet du stress au travail, de l'isolement, apporter des valeurs positives et ouvrir le dialogue au travers de soirées-débats. Les indicateurs mesurés ont été le nombre de situation détectées, le nombre de tentatives...La comptabilité universelle a permis de comptabiliser la valeur de cette mission de prévention : d'un côté, le coût de l'action pour la MSA a été calculé (*temps dédié pour traitement des dossiers, organisation de moments conviviaux etc*) et d'un autre côté, les coûts évités (*frais de santé évités, maintien de l'activité agricole et des entreprises, maintien des cotisations, revenus préservés pour les familles*). Le résultat sociétal final est positif (*cf. CR ci-dessous*).

COMPTE DE RESULTAT GOUVERNANCE (€)		
<b>TOTAL CHARGES</b> (coûts de l'action pour la MSA, aide au répit et aides diverses)	<b>10 164 464</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b> (coûts de santé évités, cotisations maintenues, valeur ajoutée économique maintenue, impôts et taxes préservés, revenus préservés)
		26 232 575
		<b>RESULTAT ECONOMIQUE POSITIF</b>
		16 068 111

## REX 2 - Expérimentation de la comptabilité universelle par une PME – Janus France – Michel Meunier, Dirigeant.

Janus France est une entreprise spécialisée dans l'entretien du patrimoine bâti sur 3 métiers : vitrerie, menuiserie et serrurerie. Elle a adopté le statut de Société à Mission depuis Juillet 2020, ce qui induit des actions en termes de gouvernance et notamment la mise en place d'un comité de mission. C'est dans ce contexte que la méthode de comptabilité universelle a été adoptée. La TPE compte 12 collaborateurs.

Les objectifs de l'entreprise sont :

- Neutralité carbone d'ici à 2030 notamment grâce au digital ;
- La formation et la création de 1 000 emplois grâce à l'ascenseur social ;
- Sensibilisation sur les marchés publics et privés aux achats responsables. C'est notamment pour cela que nous allons vers une comptabilité intégrée, car nous nous sommes aperçus que sur les marchés publics, le critère prix a encore trop souvent tendance à dominer et les critères sociaux, sociétaux et environnementaux ont du mal à s'imposer.

*Pourquoi mettre en œuvre une comptabilité universelle ?*

**La comptabilité universelle permet de comprendre ce que l'on mesure** : si on veut assurer le développement des capitaux extra-financier, la comptabilité universelle permet d'extraire les entreprises et les entrepreneurs dans le cadre rigide de la comptabilité traditionnelle. Souvent la RSE est traitée en parallèle : les entreprises considèrent que si elles ont un modèle économique viable elles peuvent aller plus loin et mener des actions ESG. Janus prend le pari d'intégrer directement un développement RSE complet et donc la comptabilité universelle s'impose de facto de manière à mesurer la performance globale de l'entreprise. Cela vient évidemment interroger la finalité de l'entreprise. Il faut mesurer pour mener l'action.

A l'instar du PIB, il faut changer d'outil de mesure de la création de valeur de l'entreprise car tant que l'on reste enfermés uniquement sur un état financier, on exclut de facto tout un champ d'impacts de l'entreprise et cela pose un certain nombre d'enjeux, notamment en termes de gouvernance.

*Quels indicateurs ont été mis en place ?*

- **Gouvernance** : Territoire, Mécénat, Impôts et Chiffre d'affaires lié aux critères RSE.
- **Environnement** : La consommation d'énergie, les dépenses liées à la transition écologique de l'entreprise, la production de déchets (le secteur du BTP est responsable de 86% des déchets générés en France), les émissions de GES ;
- **Social** : les accidents, les absences en heures, les formations et le nombre de salariés.

Les indicateurs ont été suivis sur un exercice de 6 mois (1er octobre dernier au 31 mars dernier). Les résultats obtenus sont :

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (présenté en euros sur 6 mois)			
CHARGES		PRODUITS	
Absences	9 375	Emplois	124 436
Accidents	0	Formation	4 090
<b>TOTAL</b>	<b>9 375</b>	<b>TOTAL</b>	<b>128 526</b>
		<b>RESULTAT POSITIF</b>	<b>119 151</b>

**COMPTE DE RESULTAT ENVIRONNEMENTAL**  
(présenté en euros sur 6 mois)

CHARGES	PRODUITS
Coûts traitement des déchets	2 206
Coûts prestations déchets	2 881
Impact environnemental des déchets	10 235
Coûts énergie	5 293
Impact environnemental de l'énergie	326
Emissions de Gaz à effet de serre (scope 1, 2)	9 100
<b>TOTAL</b>	<b>40 276</b>
<b>RESULTAT NEGATIF</b>	<b>17 316</b>
	<small>32</small>
	<b>TOTAL</b>
	<b>22 960</b>

**COMPTE DE RESULTAT GOUVERNANCE**  
(présenté en euros sur 6 mois)

CHARGES	PRODUITS
	Mécénat
	1 041
	Impôts
	1 010
	CA gagné grâce à des critères RSE
	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>
	<b>102 051</b>
	<b>RESULTAT POSITIF</b>
	<b>102 051</b>

Cette comptabilité a appuyé et fiabilisé la démarche RSE de Janus France, ce qui leur a permis de se différencier (ex. remporter un marché avec un acteur qui attachait une grande importance à l'engagement et à la transition écologique).

Soulignons qu'il faut démarrer et mettre en place les premiers indicateurs afin de pouvoir mettre en place une amélioration continue : il s'agit d'un processus itératif d'une année à l'autre.

## Conclusion et synthèse

Il y a 30 ans, nous avons assisté au début de la structuration de l'information extra-financière.

Aujourd'hui, se met en place le contrôle de l'information extra-financière. L'information financière et extra-financière se rejoignent en termes de robustesse et de clarté. Par ailleurs, cela se reflète dans les grandes évolutions réglementaires au niveau européen :

- Au mois de mars 2021, une réglementation qui oblige l'ensemble des fonds d'investissement à publier, à partir de 2022, une quinzaine d'indicateurs RSE normés au niveau européen, la [SFDR](#), est entrée en vigueur. Cela veut dire que tous les fonds d'investissement vont devoir publier pour leur participation ces 15 indicateurs RSE ; beaucoup d'entreprises vont avoir à publier cela dans leur reporting. Les entreprises

vont être choisies en fonction d'indicateurs comparables.

- La **taxonomie verte** est également développée, afin de quantifier quelle part du chiffre d'affaires créé par les participations des fonds d'investissement correspond à du chiffre d'affaires « vert », c'est-à-dire participant à la transition écologique.
- L'étape suivante est donc de rejoindre ces deux informations au sein d'un **reporting dit « intégré »**. Il s'agit d'une tendance de fond qui va s'accélérer avec la révision européenne sur le reporting, qui ambitionne notamment de croiser risques financiers et risques extra-financiers, de croiser la gouvernance sur ces sujets et de publier des indicateurs tout aussi fiables des deux côtés. L'enjeu est donc d'aboutir pour l'information extra-financière à des indicateurs structurés, informatisés, contrôlés, et synthétisés (via une logique comptable) pour appuyer les prises de décisions, avec des tableaux de bord similaires entre financier et extra-financier et qui parlent à des dirigeants. Nous sommes dans une période de transition, au bout de laquelle l'information extra-financière aura autant de poids que l'information financière.

## [A VOS AGENDAS]

- GT Comptabilité Intégrée : Méthode Multi-capitaux d'Audencia.  
**Le 8 juillet 2021 de 9h30 à 12h.**

Pour s'inscrire, [cliquez ici](#).

## ANNEXE 1 : extraits des échanges et du chat

Questions/remarques	Réponses
Comment sont définies les règles du passage à la monétarisation et quelle transparence avoir ?	C'est le cœur du sujet. Nous reprenons un certain nombre de coûts pour l'entreprise qui sont déjà intégrés et que nous incorporons directement dans la partie sociale et environnementale. Les éléments de monétarisation, nous n'avons pas encore de référentiel européen sur le sujet. A date, nous nous appuyons sur des études reconnus et qui font le plus consensus comme le rapport Quinet, publications du CGDD... La transparence est cruciale sur le choix de tel ou tel facteur de monétarisation et les éléments méthodologiques sur lesquels il s'appuie.
Comment vous positionnez-vous par rapport au concept de soutenabilité forte ?	L'idée est de ne pas mélanger des éléments qui n'ont rien à voir entre eux mais bien d'avoir des piliers séparés. Il faut être performant sur chacun des piliers, la compensation n'est pas envisagée, ce qui permet d'aller vers une soutenabilité forte.
La gouvernance me semble le parent faible : il faut que toute cette démarche soit intégrée dans les plus hautes instances de l'entreprises (indicateurs de suivi qui y seraient liés).	C'est absolument clé. Tout part de la gouvernance mais tout n'est pas monétarisable. La taxonomie permet toutefois de valoriser des décisions de gouvernance, d'investissement participant à la transition écologique. Il est également possible de valoriser toute la partie chiffre d'affaires gagnée grâce à des critères RSE. Il faut impliquer la gouvernance et la réglementation va dans le bon sens.
Les activités incluses dans la taxonomie verte pourraient-elles être valorisées et considérées comme des produits, notamment dans le compte de résultat environnemental ou la gouvernance ?	Quand nous sommes sur une logique d'investissement participant à la transition écologique, cela peut être intégrée dans la partie environnementale. Pour la partie gouvernance, nous pourrons intégrer le chiffre d'affaires qui va être généré grâce à des éléments de RSE, pas forcément environnementaux, qui ont été différenciants.
La question de la comparaison avec CARE : de votre point de vue, qu'est ce qui différencie la comptabilité universelle de la méthode CARE ?	Ces deux méthodologies sont très intéressantes. La méthodologie CARE utilise les concepts de conservation du capital pour préserver des capitaux autres que le financier, ce qui en fait un outil très puissant. La comptabilité universelle est très tournée vers le futur et orientée vers l'impact sur la démarche RSE, l'action. La comptabilité CARE va établir le bilan chaque année, se tourner vers le passé et voir ce qu'il faut réparer pour conserver le capital. La comptabilité universelle pousse à la projection, sur la base d'indicateurs, afin de réajuster en permanence les plans d'actions et aider à la décision. C'est un principe d'action immédiate, sur le court terme.
Pour les principes de monétarisation pour certaines composantes comme le bien-être des salariés : n'y a-t-il pas un biais de comparabilité si chaque entreprise prend sa propre méthode ou se base sur des études différentes ?	On distingue deux niveaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau 1 - très normé, s'appuyant sur des indicateurs du référentiel européen (indicateurs GRI), parfaitement comparables entre entreprises. On va y adosser des valeurs normées puis pour certains indicateurs nous serons sur un niveau européen et d'autres sur un niveau national, mais ils seront toujours normés avec très peu de latitude par rapport à leur détermination. Il y a peu de chances que des indicateurs relatifs au bien-être des salariés apparaissent dans le futur référentiel européen, en effet.</li> <li>- Niveau 2 – spécifique à l'entreprise, on va aller chercher des indicateurs qui ne sont pas normés, et qui seront à un niveau beaucoup plus fin et spécifique à l'entreprise. Par définition, ces indicateurs ne seront pas comparables ;</li> </ul>
Quel périmètre : dans le cadre de cette comptabilité universelle, le périmètre couvrirait-il le scope 3 par exemple pour le CO2 ?	La comptabilité extra-financière a pour vocation à embrasser le périmètre de responsabilité de l'entreprise le plus large possible. Donc, par exemple, pour les émissions de GES, le scope 3 est comptabilisé, et traduit dans des sommes conséquentes. Nous prenons aussi en compte l'amont, tout en prenant garde au potentiel double comptage auquel cela peut conduire .
Comment avez-vous défini les dépenses actuelles et à venir liées à la transition écologique ?	<u>Janus France</u> : Sur la transition écologique, dans notre objectif de neutralité carbone d'ici à 2030, nous avons observé les impacts, notamment l'impact carbone qui pose alors la question de l'énergie, des déchets etc. Ce sont alors sur ces indicateurs que nous souhaitons agir. A l'opposé, tous les investissements qui vont permettre de réduire ces impacts qui vont conduire notamment à l'équilibre comptable.
Comment comptabilisez-vous le scope 3 ? Grâce à la comptabilité universelle, qu'est ce qui a changé en termes d'arbitrage, de prise de décision ?	<u>Janus France</u> : Janus France est en train de travailler sur la définition et la caractérisation de ces impacts au niveau du Scope 3 (notamment avec le soutien de l'ADEME et en se faisant accompagner par un cabinet spécialisé). L'entreprise va élargir avec une démarche ACT qui permet d'évaluer également l'impact de ses fournisseurs, tout le long de sa chaîne de valeur.

	<p>La comptabilité universelle doit nous permettre d'orienter nos décisions et nos actes, en prenant des engagements en termes d'investissements pour la transition écologique, auprès de ses fournisseurs et sur le territoire. C'est ce à quoi sert cette vision 360 degrés qui permet d'éclairer et d'appuyer les choix de l'entreprise, notamment auprès des investisseurs privés et publics ainsi que des actionnaires. Nous portons l'idée que les investissements dans la transition écologique aujourd'hui sont la rentabilité de demain.</p> <p><u>MSA</u> : Le comité dirigeant a été conquis. Il y a aujourd'hui une véritable appétence pour le sujet qui a été intégré dans notre stratégie MSA 2025. Nous souhaitons aller plus loin dans nos démarches. Nous voulons élargir le champ de nos responsabilités : par exemple, notre projet Emplois Agricoles dans le secteur de la Production. La comptabilité universelle nous a donné les arguments sur la nécessité d'une approche systémique par exemple. Elle est donc un élément d'aide à la décision centrale et de valorisation de la mobilisation, qui, auparavant, passait sous les radars, faute d'indicateurs adéquats.</p>
<p>La méthode est-elle centralisée uniquement sur le compte de résultat ?</p>	<p>La comptabilité universelle est centrée sur le compte de résultat car très orientée actions. Il y a bien des contreparties prévues de type dettes ou de type réserves mais le but n'est pas un but bilanriel.</p>
<p>Combien de temps pour déployer la comptabilité universelle au total, et quelle charge de travail pour les salariés ?</p>	<p>Cela dépend de l'entreprise. Avec Janus, cela a duré quelques jours et pour la MSA, c'était de l'ordre d'une dizaine de jours. Le déploiement mobilise en effet les équipes, notamment au niveau de la collecte des informations, il faut compter la moitié du temps que les équipes de Saint Front y consacrent en tout. Mais cette mobilisation doit être considérée comme un investissement dans un projet avec une forte valeur ajoutée pour l'entreprise.</p>
<p>Allez-vous intégrer la question des pesticides ?</p>	<p><u>MSA</u> : Grâce à nos services médicaux, la MSA peut suivre les conséquences sur les exploitants et les salariés. Grâce à l'entrée Santé et la montée en puissance de la RSE nous avons aujourd'hui toute légitimité à aborder ces sujets-là, très conflictuels, qui sont même aujourd'hui évoqués lors des Assemblées Générales.</p>